LE DÉPARTEMENT VOUS INFORME

SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF

FONDS EXCEPTIONNEL D'UN MILLION D'EUROS ET MAINTIEN DU DISPOSITIF DE SUBVENTIONS

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT
manche.fr

https://www.facebook.com/MancheCD50/ en date du 07 avril 2020

[SOUTIEN MONDE ASSOCIATIF]

Dans ce contexte difficile lié à la pandémie, le Conseil départemental de la Manche a décidé de soutenir le monde associatif :

▪ **Création d'un fonds exceptionnel de soutien financier d'un million d'euros appelé « SOLIDARITÉ PROXIMITÉ 2020** » afin d'accompagner ses partenaires associatifs de proximité éprouvés par la crise.
« Ce fonds de soutien concernera, au-delà du sport et de la culture qui a les besoins les plus urgents, nos opérateurs associatifs dans les secteurs environnementaux, sociaux, de la jeunesse, du tourisme, en fonction des besoins qu'ils nous feront remonter et de l'analyse de leur situation », précise Marc Lefevre, président du Département.

Un questionnaire sera prochainement mis en ligne sur manche.fr pour recenser les besoins.

▪ Maintien du dispositif de subventions aux associations

▪ Prise en charge à parité (50% / 50%) avec chaque collectivité locale d'accueil d'un spectacle "Villes en Scènes" annulé depuis le 15 mars, afin de permettre le règlement des contrats des artistes programmés.

▪ Prise en charge des contrats de travail des intermittents du spectacle prévus dans le cadre des spectacles "Villes en Scènes" annulés.

« La lutte contre la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement qui en résultent avec l'annulation de tous les événements, festivals, rassemblements, sorties pédagogiques et d'une manière générale de toute activité dite « non essentielle », mettent en péril la pérennité de nos opérateurs de l'économie sociale et solidaire. C'est pourquoi, sans attendre et parce que les Départements, collectivités de toutes les solidarités, sont les chefs de file de la cohésion sociale

et territoriale, j'ai décidé de proposer à la commission permanente du vendredi 10 avril, d'assumer pleinement nos responsabilités à travers un dispositif exceptionnel de soutien financier pour accompagner nos partenaires associatifs de proximité éprouvés par cette crise sanitaire sans précédent » - Marc Lefevre, Président du Conseil départemental de la Manche.

Pour le Département, le lien étroit tissé au fil du temps avec les partenaires des manifestations et/ou compétitions qui font connaître #LaManche est un partenariat privilégié qu'il convient de préserver et de sauvegarder dans le contexte actuel et pour les années à venir : l'engagement du conseil départemental est de respecter tous ses partenariats.